

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Mardi 31 mai 2022 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, à Thorigny-sur-Marne

- Créé et acté la composition du CST
- Créé 3 postes d'adjoints d'animation non permanents
- Fixé l'indemnité de nourriture et d'entretien des assistantes maternelles
- Autorisé M le Maire à signer la convention d'adhésion au FSL
- Décidé de la liste des actions au CRTE 2022/2023
- Validé le programme d'actions du FAC
- Fixé les tarifs des sorties du centre social été 2022
- Fixé les tarifs des séjours jeunesse été 2022
- Modifié le règlement des familles restauration scolaire, temps d'accueil et centres de loisirs
- Modifié le règlement de la petite enfance
- Accordé une aide pour la cantine et les services extra et périscolaires pour les réfugiés ukrainiens
- Adopté la tarification des billets pour le Centre Culture du Moustier
- Autorisé M le Maire à signer la vente du local dit « Kaufmann »

Pour le Maire empêché
L'adjoint suppléant,

L DESPRES

